

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE N° 024/2022

Service : URBANISME
Tel. : 04 76 29 80 55
Réf. : ALG/LM

OBJET : CREATION DU NUMERO DE VOIRIE 6TER RUE DE PARIS à PONT DE CLAIX

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-28

VU le permis de construire n° 038 317 19 10016 T01 déposé par Monsieur CALISKAN Fatih , pour la création d'une maison individuelle, située Rue de Paris et délivré en date du 6 octobre 2020,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire

A R R E T E

ARTICLE 1 : La maison individuelle, autorisée par le permis de construire n°0383171910016 T01 sera adressée au 6Ter rue de Paris, conformément au plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur Le Maire
- A l'intéressé
- La Poste
- Le Cadastre
- Le SDIS

Acte rendu exécutoire par :
- dépôt en Préfecture le 31 mars 2022
- publication le 31 mars 2022
- et notification service urbanisme

A PONT DE CLAIX, le 18 mars 2022

Le Maire,
Christophe FERRARI.



Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213803174-20220318-AR_2022_024-AR





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	AR_2022_024
Date de la décision :	2022-03-18 00:00:00+01
Objet :	Création du numéro de voirie 6 ter rue de Paris à Pont de Claix
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.4 - Limites territoriales
Identifiant unique :	038-213803174-20220318-AR_2022_024-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220318-AR_2022_024-AR-1-1_0.xml	text/xml	887
Nom original :		
AR_2022_024urba.pdf	application/pdf	160166
Nom métier :		
99_AR-038-213803174-20220318-AR_2022_024-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	160166

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2022 à 11h06min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2022 à 11h06min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2022 à 11h06min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 mars 2022 à 11h06min35s	Reçu par le MI le 2022-03-31